



## DOSSIER DE PRESSE

### SOMMAIRE

- **e-Paye : Carte d'identité** **Page 2**
- **SVP** **Page 3**
- **Positionnement & Stratégie** **Page 4**
- **Une offre complète de services :** **Page 5**
  - e-Paye : l'externalisation totale ou partielle
  - Autres modules e-Paye
  - Un service à forte valeur ajoutée
- **Exemples de références clients** **Page 7**
- **Témoignage significatif** **Page 9**

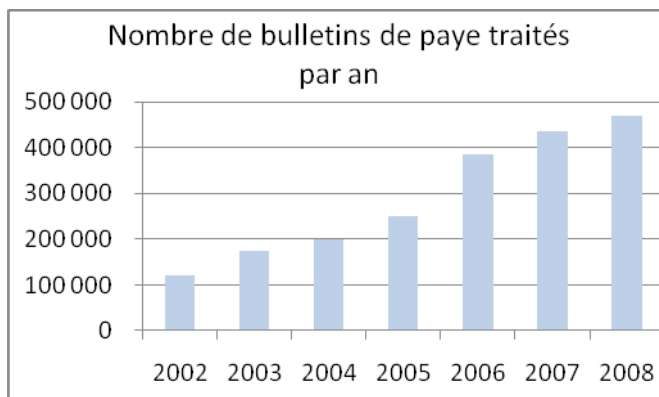
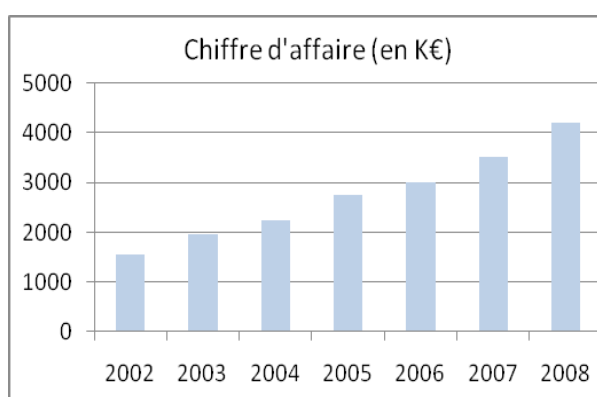
**Le 29 mai 2009, e-Paye, pionnier de la paye en ligne a rejoint le Groupe SVP, spécialisé dans l'accompagnement opérationnel des décideurs. Ce rapprochement permet au deux ensembles une complémentarité des offres et ainsi de consolider leur position de partenaire privilégié des fonctions RH, administratives et financières.**

**Date de création** 1985

### Activité

e-Paye est un groupe de prestations de services spécialisé dans le traitement de la paie et de la gestion RH.  
Pionnier de la paye en ligne, e-Paye s'affirme aujourd'hui comme le leader du secteur avec une offre modulaire allant de l'ASP (mode full Internet) au service complet avec prise de responsabilité entière des opérations de paye.

### e-Paye : une croissance régulière



### Effectifs

50 personnes en France

### Siège social

#### e-Paye

70 Rue des rosiers- 93 585 Saint Ouen

Tel : 01 47 87 11 11

[www.e-paye.com](http://www.e-paye.com) [www.epayeexpertcomptable.fr](http://www.epayeexpertcomptable.fr) [www.svp.com](http://www.svp.com)

### Dirigeants

Président du Groupe SVP: Olivier Lenormand.

Directeur Général : Claude Portmann.

Directeur Marketing et Commercial : Marie-Christine Moulinet.

Directeur Commercial: William Maratray.

Directeur Administratif Financier: Valérie Chazeau.

### Cible

Les entreprises entre **50 et 1000 salariés** et **groupes multinationaux** implantés en France (PME/PMI, entreprises du mid market, filiales de grands groupes) et les TPE/PME en partenariat avec les groupements d'experts comptables

### Implantations



### Quelques chiffres clés

- CA dernier exercice (mars 2008/février 2009) : 44,2 M€
- 400 salariés en France
- 30 000 utilisateurs en France de la carte SVP
- 7 000 clients (entreprises, collectivités, professions du conseil)
- 200 experts en France, 50 documentalistes
- Plus de 2 000 questions posées chaque jour et 55 millions depuis 70 ans !
- 75% des solutions fournies en temps réel
- Un réseau de 200 traducteurs
- Un accès à plus de 10 000 bases documentaires et sources de données
- 70 ans d'archives capitalisées
- Plus de 250 000 biographies de personnalités publiques
- 36 publications SVP et 10 000 abonnés

### Le Groupe SVP

Partenaire des entreprises et des collectivités pour la gestion au quotidien et pour le développement, SVP occupe une place de leader dans l'accompagnement opérationnel des décideurs. Depuis plus de 70 ans, SVP leur apporte des réponses personnalisées leur permettant d'optimiser leur prise de décision et maîtriser leur risque. Le groupe SVP accompagne à ce jour près de 7 000 clients (entreprises et collectivités) et 30 000 décideurs en s'appuyant sur l'expertise de 250 experts organisés par domaines de compétences (ressources humaines, fiscalité, vie des affaires, communication, achats, hygiène et sécurité, etc.), ainsi que sur son réseau représenté dans 40 pays.

*« Notre métier, c'est apporter des réponses d'experts aux questions professionnelles que se posent nos clients. Au-delà de cet accompagnement, proposer des offres de services additionnels est l'un des leviers de la stratégie de croissance de SVP. Cette acquisition sur un marché en très fort développement consolide notre position de partenaire privilégié des fonctions administratives, financières et RH. Nous avons la volonté de poursuivre dans cette même direction avec de nouvelles acquisitions »*, déclare Olivier Lenormand, Président Directeur Général du groupe SVP.

### L'externalisation de la paye, un marché en fort développement

Les TPE et les entreprises de 50 à 1000 salariés, qui pour beaucoup explosent sous les lourdeurs administratives, constituent le cœur de cible de ce marché, soit environ 7,5 millions de salariés. Ces entreprises, poussées par leur environnement concurrentiel, sont amenées à concentrer leurs efforts sur leur métier de base d'où un recours plus naturel à l'externalisation de la fonction paye.

De plus, on assiste aujourd'hui à une complexité croissante de la réglementation en matière de droit du travail et de son évolution, à des experts comptables qui se doivent de professionnaliser leur offre et également à une pénurie de compétences sur un métier encore peu reconnu.

### Stratégie e-Paye

**e-Paye** est la seule entreprise sur ce marché qui puisse capitaliser sur **25 ans d'expérience dans le traitement de la paye en ligne**. A l'origine, c'est par le minitel qu'elle exerçait déjà cette activité. Sa position de pionnier lui a permis d'aborder de manière professionnelle le passage à internet en technologies ASP « full web ».

Aujourd'hui, e-Paye s'affirme comme le partenaire privilégié des entreprises et des experts-comptables qui ont de plus en plus tendance à **sous-traiter ou à co-traiter** la paye et la GRH pour bénéficier d'une solution d'externalisation complète ou partielle. Ceci leur permet d'accéder à :

- Une expertise approfondie de la réglementation en vigueur,
- Une offre renouvelée utilisant les modes ASP (Application Service Provider) garantissant une grande modularité des services,
- Une organisation sécurisant la gestion de la paye et de la GRH quelle que soit la solution retenue,
- Un modèle économique plus souple, plus mobile (pas d'investissements...).

L'offre d'e-Paye a ainsi séduit des entreprises de toute nature, françaises comme filiales de groupes multinationaux, et de nombreux experts-comptables, indépendants ou regroupés en réseau.

### Enfin un bulletin de paye dématérialisé !

e-Paye innove avec la première offre de dématérialisation du bulletin de paye infalsifiable et son nouveau portail salarié **e-Space** qui permet à l'entreprise de proposer à ses salariés un espace entièrement collaboratif. Chaque salarié peut disposer d'un accès sécurisé au portail par une connexion Internet : dématérialisation des bulletins de paye, consultation des documents RH, gestion des demandes de congé, archivage et sauvegarde des documents avec le coffre-fort e-Safe.

## UNE OFFRE COMPLETE DE SERVICES

L'offre d'**e-Paye** est forte d'une expérience de plus de 25 ans dans le traitement de la paye et gère à ce jour près de **470.000** bulletins par an toutes activités confondues. Selon l'organisation que souhaite mettre en place l'entreprise, e-Paye propose des services adaptés:

> **Une externalisation totale** avec **Paye Expert**, où les données du client sont transférées à un gestionnaire e-Paye qui les analyse et les traite pour son compte, avec une obligation de résultat. Le rôle du gestionnaire de paye est de traiter l'ensemble du paramétrage et de la création de fiches salariés jusqu'à l'édition des bulletins et états de paye.

Aujourd'hui plus de **170.000 bulletins** sont externalisés chaque année en externalisation totale.

**Paye expert**

- . Un expert paye au service de l'employeur
- . Une sécurité du suivi réglementaire.
- . L'envoi des informations par fax, mail, saisie internet
- . L'impression des bulletins et états chez soi ou chez e-Paye

> **Une externalisation partielle** **Paye accompagnée**. L'utilisateur devient opérateur sur le système de paye sécurisé de e-Paye, via un moteur de paye accessible 24h/24. Le client saisit directement par ce service en ligne ses données salariales sur le système de gestion e-Paye. Cette solution très mobile réduit d'environ 30% le coût du traitement de la paye face à des solutions logicielles traditionnelles. Elle ne nécessite aucun investissement de base, aucune licence, aucune maintenance. C'est un véritable service en ligne personnalisé. Elle est accessible de n'importe quel ordinateur connecté à Internet sous réserve de la connaissance des codes d'accès.

**Paye en Ligne**

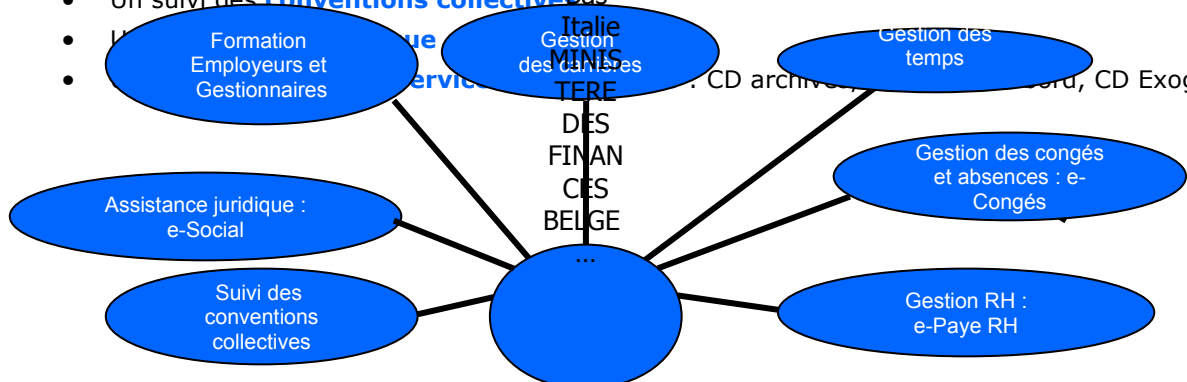
- . Un logiciel toujours disponible
- . Une assistance téléphonique à votre écoute
- . Possibilité de passer rapidement à la paye «expert»
- . Des formations concrètes

Cette offre se développe rapidement avec près de **300.000 bulletins** traités par an.

### > **Autres modules disponibles**

Outre son activité historique de traitement des bulletins de salaire, **e-Paye** a développé des activités rattachées à la paye afin d'offrir un panel complet de services à ses clients notamment :

- Des modules **RH** : GPEC, Gestion des carrières, Formation, Entretiens annuels, Bilan Social
- Une gestion des **congés et absences en ligne** : e-Congés
- Un suivi des **conventions collectives**
- Une assistance juridique : e-Social
- Un suivi des conventions collectives
- Une gestion des **congés et absences** : e-Congés
- Une gestion RH : e-Paye RH



## UNE OFFRE COMPLETE DE SERVICES (suite)

### > Un service à forte Valeur Ajoutée

**e-Paye** est issue de l'expérience et de la réflexion d'hommes de métiers (ingénieurs, informaticiens, comptables et experts comptables) pour améliorer la gestion de la paye.

Cette expérience se traduit par un service à forte valeur ajoutée fonctionnant en mode ASP.

### Les principales sources de valeur ajoutée :

#### **CONFORMITE : Le suivi en temps réel des modifications réglementaires**

- Le suivi personnalisé des règles légales et des modifications des conventions collectives en intégrant les paramétrages nécessaires
- Veille juridique et information des dernières réglementations en vigueur,
- Mise à jour des normes et données légales comptables pour tout secteur d'activité (URSSAF, Assedic, Caisses de Retraites, etc..).

#### **SECURITE : Un mode de travail et de réponses adaptés aux besoins et métiers de l'utilisateur**

- Indépendance technologique, souplesse d'exploitation et pérennité des interfaces,
- Protection totale des données, sauvegardes quotidiennes,
- Garantie de confidentialité (données à l'extérieur de l'entreprise),
- Accès et saisies sécurisées, hiérarchisées et décentralisées.

#### **FLEXIBILITE : De la souplesse**

- Réversibilité avec passage, à la demande, du service en ligne au service expert et vice-versa,
- Visibilité optimale dans le suivi et la gestion,
- Souplesse des services (externalisation à la carte selon étude de besoins).

#### **REPORTING : De nombreux services dédiés et des souplesses internes et externes**

- Reporting et gestion des données souples offrant un lien avec des outils de bureautique,
- Etablissement de grilles de saisies et règles de gestion spécifiques (par code APE),
- Une souplesse d'utilisation face aux besoins de chacun, en fonction de l'organisation interne du client (un reporting à la demande à tout moment avec 3 années d'historique en ligne, via internet),

#### **ENGAGEMENT : Une maintenance qualitative et un véritable partenaire paye**

- Un service en ligne 24h/24 quelque soit votre positionnement géographique,
- Un service de maintenance et une évolution de l'hébergement constant,
- Aucun souci de paramétrage, ni de maintenance...
- Des réponses d'experts à chaque demande dans des délais record.

**OPTIMISATION DES RESULTATS : Une optimisation globale inégalée (gains de temps, de coûts ...)**

- Une équipe interne allégée et donc concentrée sur d'autres tâches plus valorisantes autour la gestion des RH,
- L'optimisation de l'ensemble des processus de paye proposés permet aux entreprises d'économiser jusqu'à 50% du temps passé sur la paye,
- e-Paye garantit également la continuité de son service aussi bien envers les salariés que les instances légales et organismes suivis grâce au savoir faire des experts paye.

## REFERENCES CLIENTS

e-Paye a plus de 1200 clients actifs représentant près de **470 000** bulletins de paie par an dans tous les secteurs d'activités confondus : administration, alimentaire, assurance, automobile, BTP, établissements bancaires, distribution, grande distribution, hôtellerie, industrie, média, pharmacie, professions libérales (cabinets d'avocats, experts comptables, etc.) ...

### Quelques exemples...

ADALTA, AGF, ASIA , ALMA, AXA, AZUR, BRITISH COUNCIL, CHATEAUX HOTELS DE FRANCE, CAFETERIA CASINO, EDEN PARK, EGYPT AIR, EURONEWS, FLUNCH , LA FOIRFOUILLE, FRANCE 2, GAUMONT , KIMBERLY-CLARK, MARRIOTT, NEWMAN, OVERLAY, QUICK , RELAY, TRANSGENOMIC, WONDERBOX...

### Quelques citations...

#### **ALMA**

*« Notre démarrage avec e-Paye s'est déroulé plus facilement que je ne l'imaginais. Nous ne dépassons jamais une journée et demi pour gérer une centaine de payes réparties sur nos sociétés. Le coût est divisé par trois par rapport à l'ancienne externalisation »*

**Janine Nassiet D.A.F. de la Sté ALMA**

#### **ASIA**

*« La solution e-Congés permet non seulement aux salariés de transmettre leurs demandes de congés et de consulter facilement leur solde mais elle est particulièrement intéressante pour les managers qui disposent ainsi d'une visibilité instantanée des plannings de leurs équipes »*

**Jean-Claude Dubuffet , DAF d'ASIA**

#### **BOSE**

*« Début 2002, nous avons décidé de lancer un appel d'offre et de remettre en compétition notre prestataire. Mais finalement, nous avons conservé e-Paye, une solution en ligne qui correspondait à nos besoins et nous permettait de garder tout notre historique.»*

**Madame Le SAUX, chef comptable de Bose France.**

#### **SIS**

**(Société d'Informatique et de Systèmes)**

*« Depuis que nous avons opté pour la solution Paye en Ligne de e-Paye, nous avons divisé par 2,4 le coût de la réalisation de notre paye. De plus, l'assistance client e-Paye est d'une qualité remarquable, et je dispose facilement de toutes les données dont je peux avoir besoin pour suivre l'évolution de la masse salariale».*

**Georges POZNIAKOFF, PDG de la SIS**

Ils ont choisi e-Paye :



### ➤ La communauté des Hauts-de-Bièvre a retenu la solution du groupement e-Paye/SIS pour l'externalisation complète de sa paye

e-Paye, spécialisé dans le traitement de la paye et de la gestion des Ressources Humaines et SIS (Société d'Informatique et Système), éditeur de solutions spécialisées dans la fonction publique territoriale ont été choisis pour l'externalisation complète de la paye et de la gestion administrative du personnel de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB)

La Communauté d'agglomération est composée de 7 communes : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson et Wissous, au Sud des Hauts-de-Seine et au Nord de l'Essonne. Elle est présidée par Georges Siffredi, Maire de Châtenay-Malabry. Ces sept communes ont transféré certaines de leurs compétences à la communauté d'agglomération afin d'optimiser leur fonctionnement au quotidien. En se regroupant, elles rendent aux habitants des services plus nombreux à un coût maîtrisé.

#### **Le choix du groupement e-Paye / SIS**

Historiquement, la communauté a d'abord choisi de confier la gestion de sa paye à une des communes qui la compose. « La paye a tout d'abord été traitée par l'une des communes membres de l'agglomération avant que cette application ne soit rapatriée auprès de la CAHB. Nous avons alors lancé un appel d'offres selon la procédure habituelle des marchés publics. » explique Jean-Paul Martinerie, vice-président de la Communauté d'agglomération.

Une consultation a été ainsi lancée et trois sociétés ont répondu. « Au final, le groupement e-Paye/ SIS a été retenu car l'offre présentait un ratio intéressant entre le prix et les capacités du groupement, et en plus il réunissait à la fois, une maîtrise des traitements externalisés et une bonne connaissance des payes dans le secteur public avec la solution SIS-GRH Paye déjà fortement répandue auprès des Services Départementaux d'Incendies et de Secours (SDIS) indique M. Martinerie.

#### **Les étapes de la mise en place**

L'agglomération a sélectionné la solution SIS GRH paye en décembre 2006 et réalisé l'implémentation étape par étape :

- En décembre 2006, un comité de pilotage, rassemblant un élu et les administratifs en charge du dossier, ainsi que l'assistant à maîtrise d'ouvrage, est mis en place et l'ordre de service est passé.
- En janvier et février, deux « payes à blanc » sont réalisées, afin de comparer les nouvelles payes avec celles réalisées auparavant permettant de mettre à jour certaines erreurs qui n'étaient pas toutes du fait du nouveau prestataire.
- En mars 2007, après une reprise de l'ensemble des données de façon à pouvoir remonter les historiques de carrière, les payes sont parfaitement au point et la solution mise en place gère les 120 payes de l'agglomération.
- En juin 2007, suite à l'intégration d'une nouvelle compétence au sein de la communauté d'agglomération, les bulletins de paye ont doublé passant ainsi de 120 à 225.

## **Un bilan très positif**

L'externalisation de la paye, qui concerne aujourd'hui l'intégralité des agents et élus de l'agglomération a permis de répondre aux objectifs fixés : transférer la gestion de la paye au sein de la communauté d'agglomération sans augmenter le personnel et décharger la direction des ressources humaines des projets à faible valeur ajoutée.

« Nous sommes très satisfaits de notre choix, déclare Jean-Paul Martinerie, vice président de la CAHB. « Les Hauts-de-Bièvre font figure de pionnier en la matière dans le monde des collectivités locales. »

« Notre volonté est de pouvoir s'adapter rapidement aux nouveaux transferts de personnel sans augmenter de façon notable le personnel gestionnaire au sein de la Direction des Ressources Humaines, tout en recentrant cette DRH sur des activités à haute valeur ajoutée. Objectif : être plus performant et être déchargé des tâches quotidiennes à caractère purement administratif. » conclut Aude Borde-Courtivron, Directrice des ressources humaines.